

Immeuble n° 4


Informations	
✓ Municipalité	Lac-Bouchette
✓ Matricule	0247-87-3100-00-0000
✓ Propriétaire	Patric Bourgault
✓ Adresse	202, route Victor-Delamarre
✓ Cadastre	5 787 853
✓ Localisation	Voir documentation

Taxes et frais applicables	
Taxes municipales	11 484.88 \$
Taxes scolaires	398.99 \$
Frais	2 564.61 \$
Total	14 448.48 \$

Immeuble n° 4




Immeuble n° 4




6 mai 2026
12h57


Rôle d'évaluation foncière
Lac-Bouchette
en vigueur pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026

1. Identification de l'unité d'évaluation [Retour au menu](#) 

Adresse : 202, ROUTE VICTOR-DELAMARRE
Cadastre(s) et numéro(s) de lot : 5787853
Numéro matricule : 0247-87-3100-0-000-0000
Utilisation prédominante : HÉBERGEMENT ET RESTAURATION
Numéro d'unité de voisinage : 6005

2. Propriétaire [Retour au menu](#) 

Nom : BOURGAULT, PATRIC
Statut aux fins d'imposition scolaire : Physique
Adresse postale : 225 ROUTE VICTOR-DELAMARRE, LAC-BOUCHETTE, QUEBEC G0W 1V0
Date d'inscription au rôle : 2018-06-18

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation [Retour au menu](#) 

Caractéristiques du terrain	Caractéristiques du bâtiment principal
Mesure frontale : 79,25 m	Nombre d'étages : 1
Superficie : 2 692,000 m2	Année de construction : 1976
	Aire d'étages : 182,8 m2
	Genre de construction : Non disponible
	Lien physique : Détaché
	Nombre de logements : 0
	Nombre de locaux non résidentiels : 1
	Nombre de chambres locatives : 0

Immeuble n° 4

4. Valeurs au rôle d'évaluation

[Retour au menu](#)



Date de référence au marché :	2022-07-01
Valeur du terrain :	23 300 \$
Valeur du bâtiment :	140 100 \$
Valeur de l'immeuble :	163 400 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	145 500 \$

5. Répartition fiscale

[Retour au menu](#)



Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application
des taux variés de taxation : Non résidentielle classe 10

Valeur imposable de l'immeuble :	163 400 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$
----------------------------------	------------	--------------------------------------	------